

AMNESTY INTERNATIONAL COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : EUR 55/005/2007 (Public)
Bulletin n° : 010

Embargo : 24 janvier 2007 00h01 TU

Azerbaïdjan. Vague croissante d'intimidation du journalisme indépendant

Toute personne peut jouir de la liberté de pensée et d'expression.

Constitution azerbaïdjanaise, article 47

Les journalistes qui exposent les abus de pouvoir des autorités risquent de plus en plus de faire l'objet d'arrestations à caractère politique, d'être agressés physiquement, voire d'être tués, a déclaré Amnesty International ce mercredi 24 janvier. Le rapport de l'organisation *Azerbaijan: The contracting space for freedom of expression* fait apparaître à quel point est bafoué le droit des membres de la société civile, et en particulier des journalistes, à la liberté d'expression.

« Les journalistes ont uniquement le droit d'exprimer les opinions conformes aux directives du gouvernement, a déclaré Laurence Broers, spécialiste de l'Azerbaïdjan à Amnesty International. Toute personne qui ose critiquer les autorités ou faire état du problème endémique de la corruption dans le pays met son avenir en danger, même si le président Ilham Aliev a affirmé que les agressions contre les journalistes étaient inacceptables.

« Les autorités azerbaïdjanaises sont tenues de maintenir un climat permettant la libre circulation de l'information et les échanges d'opinion, y compris lorsqu'il est question d'erreurs ou d'abus de pouvoir dont les autorités sont soupçonnées. Les responsables gouvernementaux de l'Azerbaïdjan doivent comprendre qu'il est légitime pour les médias de soumettre leurs activités à l'opinion publique, et qu'un tel examen ne doit pas conduire à ce que des actes de violence soient commis contre les journalistes. »

Amnesty International constate un durcissement et une augmentation des sanctions contre les journalistes de l'opposition ou indépendants. Cette tendance semble trouver son origine dans le rôle primordial qu'a joué la liberté d'expression dans les changements de régime en Géorgie, en 2003, et en Ukraine, en 2004.

L'assaut contre la liberté d'expression en Azerbaïdjan semble prendre trois formes : harcèlement et mauvais traitements infligés à des journalistes par des policiers et autres membres des forces de l'ordre, en particulier pendant les périodes électorales ; agression, et dans un cas meurtre, de journalistes par des inconnus ; réduction au silence des journalistes en les arrêtant et les incarcérant après les avoir inculpés de charges peu convaincantes ou en les condamnant à de lourdes amendes après les avoir jugés pour diffamation.

Avec une constance alarmante, ce sont les journalistes associés à l'opposition qui sont les victimes d'agressions physiques. Aucune des enquêtes sur ces agressions physiques n'ayant conduit à une condamnation, les auteurs de ces attaques sont assurés de l'impunité. À la connaissance d'Amnesty International, il n'y a aucun cas d'agression contre un journaliste favorable au gouvernement. Avec la

même persistance, des médias indépendants qui ne mâchaient pas leurs mots ont été accusés de violer des règles administratives, et dans certains cas leurs activités professionnelles ont été immédiatement et arbitrairement suspendues sans aucun recours possible.

« Les agressions et les meurtres de journalistes en toute impunité ont un effet dévastateur sur la société civile et sur l'ensemble des personnes concernées par les droits humains, a déclaré Laurence Broers. Pour mettre fin au climat actuel de peur et d'autocensure, il faut que ces agressions fassent l'objet d'enquêtes concluantes et que les personnes soupçonnées d'en être responsables soient déférées à la justice . »

Pour Emin Hüseynov de l'Institut pour la liberté et la sécurité des reporters à Bakou, la capitale, le respect de la liberté d'expression en Azerbaïdjan ne cesse de décliner et les journalistes s'en remettent de plus en plus à la Cour européenne des droits de l'homme parce qu'ils ne parviennent pas à obtenir justice dans leur pays. *« Aujourd'hui, il n'y a qu'au sein des médias indépendants et étrangers qu'une opinion divergente peut encore être exprimée, a-t-il dit. Avec l'élection présidentielle qui arrive en 2008, les autorités voudront davantage encore museler les médias indépendants pour empêcher toute critique à leur encontre. Les institutions et organisations internationales doivent accroître leurs pressions sur le gouvernement pour l'inciter à respecter le droit à la liberté d'expression. »*

Amnesty International demande aux autorités azerbaïdjanaises de veiller à ce que des enquêtes probantes soient menées dans les meilleurs délais sur les agressions contre les journalistes ; de s'attaquer à l'impunité érigée en institution pour les cas de journalistes harcelés par des responsables de l'application des lois ; de mettre fin à l'utilisation d'actions en diffamation pour faire taire toute dissidence, et de veiller à ce que les normes qui régissent l'industrie des médias suivent une procédures régulière.

Cas

Le 25 décembre 2006, Nicat Hüseynov, journaliste travaillant pour le journal d'opposition *Azadliq*, a été attaqué par un inconnu muni d'un couteau alors qu'il sortait de chez lui à Bakou pour se rendre au travail. Commotionné, blessé à la tête et légèrement atteint d'un coup de couteau, il a dû être hospitalisé. Pendant la période précédant cette agression, il avait publié plusieurs articles sur la corruption aux plus hauts niveaux et avait reçu des menaces téléphoniques à plusieurs reprises.

Sakit Zahidov, journaliste et satiriste de renom du journal *Azadliq*, a été arrêté le 23 juin 2006 pour détention d'héroïne. Les journalistes de l'opposition pensent que l'héroïne a été placée sur lui par la police et qu'il a été arrêté en raison de sa chronique satirique dans l'*Azadliq*, dans laquelle il critiquait régulièrement le gouvernement de l'Azerbaïdjan. Les informations disponibles sur le procès de Sakit Zahidov suggèrent qu'aucun élément prouvant qu'il soit ou ait été consommateur de stupéfiants illégaux n'a pu être fourni. Sakit Zahidov a été condamné à trois années d'emprisonnement le 4 octobre 2006.

Voir : *Azerbaijan: The contracting space for freedom of expression*, (index AI : EUR 55/003/2007), <http://web.amnesty.org/library/index/engneur550032007>, et *Azerbaijan: Climate of impunity fosters new assaults on opposition journalists in Azerbaijan*, (index AI : EUR 55/001/2007), <http://web.amnesty.org/library/index/engneur550012007>